Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 15/12/2025 à 04h10
Réference de l'AR : 088-200096634-20251210-186_2025-DE
Publié le 15/12/2025 ; Rendu exécutoire le 15/12/2025

TARIFS ASSAINISSEMENT 2026

REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Communes	Part fixe HT	Part variable HT
BASSE SUR LE RUPT	52.04 €	1.46 €
CLEURIE	39.00 €	1.29 €
CORNIMONT	Tarifs SIA	Tarifs SIA
GERBAMONT	ANC	ANC
LA BRESSE	Tarifs SIA	Tarifs SIA
LA FORGE	ANC + Tarif CCGHV pour les habitants raccordés sur le Tholy	ANC + Tarif CCGHV pour les habitants raccordés sur le Tholy
LE SYNDICAT	39.00 €	2.39 €
ROCHESSON	ANC	ANC
SAPOIS	39.00 €	1.57 €
SAULXURES/MTTE	39.00 €	1.66 €
TENDON	45.37 €	1.42 €
THIEFOSSE	39.00 €	1.51 €
VAGNEY	43.77 €	1.63 € (demi-tarif pour les habitants de Zainvillers en rive gauche de la Moselotte)
VENTRON	71.05 €	1.63 €

NB : Doublement de redevance en cas de non-respect de l'obligation de raccordement d'un bâtiment au réseau public

La redevance AERM n'est pas comprise dans les tarifs de l'assainissement. En 2026, celle-ci s'élève à :

- *0.19 €/m³ pour la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif.*

AUTRES TARIFS :

DESIGNATION	TARIFS HT
Droit de branchement assainissement par logement (PFAC : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)	675,00 €
Travaux de branchement (- de 30ml) Hors fouilles)	600 €
Travaux de branchement (> 30ml) ou avec extension de réseau	Sur étude
Diagnostic raccordement assainissement / Contrôle conformité	70,00 €
Forfait assainissement habitation sur source	120m³
Droit de branchement assainissement lagune de Thiéfosse	2 946,00 €